

Stéphane MIGNONAT, rejoint la Communauté des Experts en Gestion !

by StephaneM - Dimanche, mars 04, 2012

<http://www.stephane-mignonat.com/2012/03/04/stephane-mignonat-rejoint-la-communaute-des-experts-en-gestion/>



Expert en gestion

Conscient des difficultés des très petites entreprises à maîtriser la gestion de leur société au quotidien, le cabinet Stéphane MIGNONAT propose d'accompagner ses clients en disposant de quelques indicateurs clés (chiffre d'affaires, solde de trésorerie, ...).

En menant cette action, le cabinet Stéphane MIGNONAT se mobilise pour la prévention des risques de défaillance et lance un programme ambitieux pour suivre en temps réel l'activité de ses clients. Sont visées toutes les entreprises mais plus particulièrement les TPE qui ne disposent pas toujours d'instruments de gestion.

Dans l'objectif de réaliser cette mission, le cabinet Stéphane MIGNONAT s'est équipé de la dernière technologie Indicateurs Flash. Il a aussi rejoint la Communauté des Experts en Gestion, un groupe national d'Experts-comptables sensibilisés aux besoins des entreprises en matière de gestion.

Un flash de gestion mensuel pour tous les clients : Tous les mois, le cabinet Stéphane MIGNONAT adresse à ses clients qui le souhaitent, par e-mail ou sur leur smartphone, un suivi de leur activité sous forme d'un flash de gestion synthétique. Ce support rapide et utile est analysé et commenté par

l'Expert-comptable du cabinet. En cas de dérapage, le cabinet prend immédiatement contact.

De son côté, le cabinet Stéphane MIGNONAT dispose d'une console de pilotage sur Internet qui lui permet de repérer d'un seul coup d'œil les premières alertes en cas de dérapage. Des clignotants s'allument dès qu'un indicateur se dégrade.

Au-delà de la prévention des risques, il s'agit aussi d'optimiser la performance des entreprises avec un suivi de gestion mensuel régulier. Les dirigeants apprécieront de faire des économies en optimisant la rentabilité de leur entreprise.

Pour un exemple concret, [consultez la page dédiée](#).

Le cabinet Stéphane MIGNONAT se tient à votre disposition pour vous présenter cette action de prévention des risques de défaillance.

(c) Stéphane MIGNONAT